



Association PARTAGER LA TERRE

Journée du 14/09/2013 à Villecroze

Thème de l'atelier :

Comment ouvrir l'agroécologie aux citoyens? Et les jardins partagés?

Animé par Loïc

Prémices de réponses :

Est-ce que l'association doit s'investir au maximum dans le monde rural local avant de s'immiscer vers les villes et un territoire bien plus vaste?

Clairement l'ouverture actuelle de l'association au monde qui l'entoure semble convenir. On remarque qu'il est même essentiel de se tourner vers les habitants des villes. Pour certains d'entre eux une envie de revenir aux sources, de retrouver un lien direct avec la terre est présente. Par ailleurs, une jeunesse trop souvent déconnectée du monde agricole doit être sensibilisée, réinitialisée à ce dernier...

Il faut redonner du sens à la vie dans et en dehors des villes.

L'agroécologie permet d'harmoniser toutes les entités qui composent notre monde et l'association joue donc le rôle d'un metteur en scène de celle-ci.

Que peut-elle apporter de plus?

Un constat est établi sur les difficultés pour accéder au foncier et ce, pour diverses raisons :

- un prix important à l'achat;
- des propriétaires ne voulant pas vendre attendant que leur(s) terrain(s) "passent" constructibles avec une valeur marchande amplifiée;
- des propriétaires ne voulant pas être "prisonniers" d'un bail.
-

Mais sans bail l'agriculteur ne peut dormir tranquille! Et travailler paisiblement.

De plus, dans le cadre des jardins partagés, un obstacle supplémentaire est à noter : comment faire travailler des personnes non agriculteurs sur ces terres? Adhérer à l'association qui signe le bail, faire des chantiers participatifs ?...

Des terres, il en existe! Des hectares de friches attendent pour être cultivées. Chaque commune peut effectuer un recensement des friches.

L'association pourrait alors se mettre en contact avec les mairies afin de démarcher en direct chaque propriétaire de ces parcelles. Un contact de vive voix est à privilégier : il semble important que le propriétaire rencontre un ou des membres de l'association. Ces derniers peuvent lui exprimer tous les biens-faits que la location de ses terres apporte à ceux qui s'investissent dans le projet de jardins partagés. Pour lui, il (re)verra le terrain de ses aïeux remis en culture. Pour les autres, les services qu'engendrent le loisir de produire, de cultiver une part de son alimentation, de partager... sont sources de bien-être.

Le lien entre les deux parties peut donc être réalisé via Partager la Terre.

Tout ceci n'est possible qu'avec l'implication de chacun, bénévoles, techniciens, propriétaires, jardiniers en herbes, collectivités territoriales, politiques... .

L'aspect pécunier est important mais l'énergie que chacun peut investir dans la mise en place d'un tel réseau est primordiale.

Résister c'est créer... inventons!